



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 05_2025_62

L'An deux mil vingt-cinq, le 6 octobre 2025, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 01/10/2025

DATE D'AFFICHAGE : 01/10/2025

Membres élus en fonction : 19 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 18 Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, Mme Isabelle ARMAND, Mme Aurélie ADAM, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, Mme Virginie CORDIER, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Arnaud CHERON, M. Joseph AFONSO, M. Christian TANAÏS, Jérôme ARMAND.

Excusé(es) représenté(es) : M. Pierre CAMBON procuration à M. Igor TRICKOVSKI, Mme Isabelle FLORY procuration à Mme Isabelle ARMAND ; M. Richard PELISSERO procuration à Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Thierry ETIENNE procuration à M. Christian TANAÏS, M. Hugues MASLARD procuration à Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Louis BREC procuration à Mme Manuella SAINTEROSE, Mme Emeline LESAGE BORDIER procuration à Mme Virginie CORDIER.

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) : Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : M. Christian TANAÏS.

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5711-1 ; L. 2224-5 et L. 5211.39 ;

VU le Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

VU le rapport technique et financier 2024 du SIOM de la Vallée de Chevreuse ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit prendre acte, pour l'année 2024 du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets organisé par le SIOM de la Vallée de Chevreuse ;

CONSIDERANT le rapport de Monsieur Le Maire ;

CONSIDERANT l'avis de la commission municipale en date du 22 septembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité 2024 du SIOM annexé à la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 06/10/2025*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*

A large, handwritten black signature of Igor Trickovski is written diagonally across the page, starting from the bottom left and ending near the top right. It is written in a cursive, fluid style.A circular blue municipal seal of Villejust is positioned to the right of the signature. The seal contains the text "VILLE JUST" at the top and "ESSONNE" at the bottom, with a central emblem in the middle.